



MAIRIE DE  
MEYRAS

JUILLET 2025

# Gazette 12

## Sommaire

Edito  
Budgets  
Travaux  
Vie du village  
Thermalisme/SITHERE  
Communauté de communes  
Contentieux  
Fake news  
CCAS  
Animations Culture  
Elections municipales 2026  
Page portrait  
Les habitants ont du talent  
Etat civil

*Chères Meyrassiennes, chers Meyrassiens,*

*Alors que l'été s'installe, je suis heureuse de vous adresser quelques nouvelles positives de notre commune. Juillet est toujours un mois animé à Meyras, et cette année encore, les projets avancent, les initiatives fleurissent, et notre village continue de se transformer avec enthousiasme et responsabilité.*

*Nous avons eu le plaisir d'assister à l'ouverture tant attendue du commerce "Le Meyrassou", un lieu convivial, au service de tous, qui participe activement à la redynamisation du cœur de notre village. C'est une belle réussite collective, fruit de partenariats et d'une volonté partagée de renforcer la vie locale.*



*Dans notre école, l'embellissement se poursuit avec une végétalisation des cours, pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage plus agréable, plus frais et plus respectueux de l'environnement. Ces aménagements participent également à la lutte contre les fortes chaleurs estivales.*

*Par ailleurs, je me réjouis d'annoncer que la première étape de l'agrément en phlébologie a été franchie avec succès : l'étude médicale a rendu un avis favorable. Une avancée importante pour l'offre de soins sur notre territoire, que nous continuerons de soutenir activement.*

*Dans un souci de solidarité, notre CCAS est mobilisé pour assurer la surveillance des personnes les plus vulnérables face à la canicule. N'hésitez pas à vous faire connaître ou à signaler un voisin isolé : la solidarité est l'affaire de tous.*

*Sur le plan démocratique, nous avons organisé avec fierté les élections du Conseil Municipal des Jeunes. Ces jeunes élus, motivés et engagés, auront à cœur de porter des projets pour leurs camarades et de découvrir les valeurs de la citoyenneté.*

*Nos finances communales, elles aussi, sont bien orientées avec un excédent de fonctionnement de 216 692€, permettant de financer nos projets sans augmentation des impôts locaux, tout en poursuivant la réduction du taux d'endettement. Une gestion rigoureuse et responsable, au service de tous.*

*Enfin, vous découvrirez une nouveauté dans l'animation estivale, la fête votive sur 3 jours. Moments de convivialité, de rencontres et de traditions, elle sera un temps fort de notre été.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été dans ce magnifique village de caractère. Restons attentifs les uns aux autres, et profitons ensemble de la richesse de notre commune.*

*Avec dévouement,*

*Karine ROBERT  
Maire*

## BUDGET 2024 - COMPTE ADMINISTRATIF

### DÉPENSES FONCTIONNEMENT 1 105 443€

<b>Charges à caractère général</b>  <b>364 493€</b>  	<b>Charges du personnel</b>  <b>421 742€</b>  	<b>Remboursement intérêt dette</b>  <b>22 582€</b>  
---	---	---

### RECETTES FONCTIONNEMENT 1 322 125€

<b>Remboursement charges du personnel</b>  <b>7053€</b>  	<b>Cantine-garderie</b>  <b>51 515€</b>  	<b>Impôts et taxes</b>  <b>477 881€</b>  	<b>Dotations</b>  <b>315 651€</b>  
--	---	--	--

<b>Indemnités cotisations élus-subventions associations</b>  <b>67 016€</b>  	<b>Opération d'ordre</b>  <b>228 974€</b>  	<b>Autres</b>  <b>636€</b>	<b>Loyers bâtiments communaux</b>  <b>145 323€</b>  	<b>Produits spécifiques</b>  <b>150 000€</b>  	<b>Opérations d'ordre</b>  <b>19 248</b>  	<b>Excédent reporté</b>  <b>155 454€</b>  
---	--	----------------------------------	---	--	---	---

**Excédent de fonctionnement : 216 692€**

### DÉPENSES INVESTISSEMENT 908 006€

<b>Projets</b>  <b>419 167€</b>  	<b>Remboursement emprunts</b>  <b>157 583€</b>  	<b>Travaux régie</b>  <b>14 402€</b>  
<b>Opérations d'ordre</b>  <b>104 619€</b>  	<b>Dépenses reportées</b>  <b>210 398€</b>  	<b>Autre</b>  <b>1837€</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT 847 077€

<b>Subventions</b>  <b>95 989€</b>  	<b>Emprunt contractés</b>  <b>1812€</b>  	<b>Excédent fonctionnement pour l'investissement FCTVA...</b>  <b>434 717€</b>  
<b>immobilisations corporelles</b>  <b>213€</b>  	<b>Opérations d'ordre</b>  <b>314 346€</b>  	<b>Autre</b>  <b>0€</b>

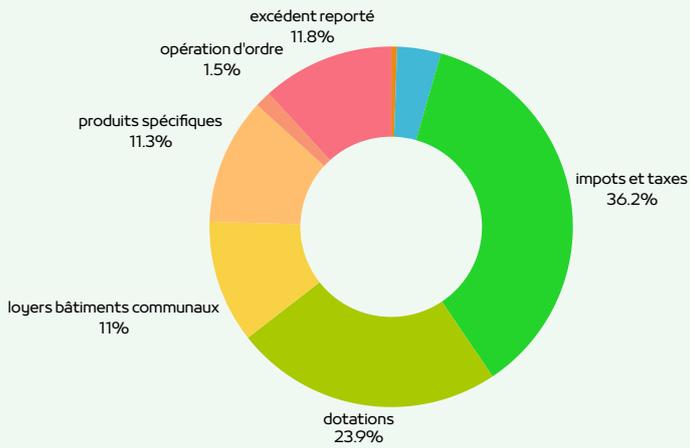
**Besoin de financement : 60 928€**

**RESTE À RÉALISER**

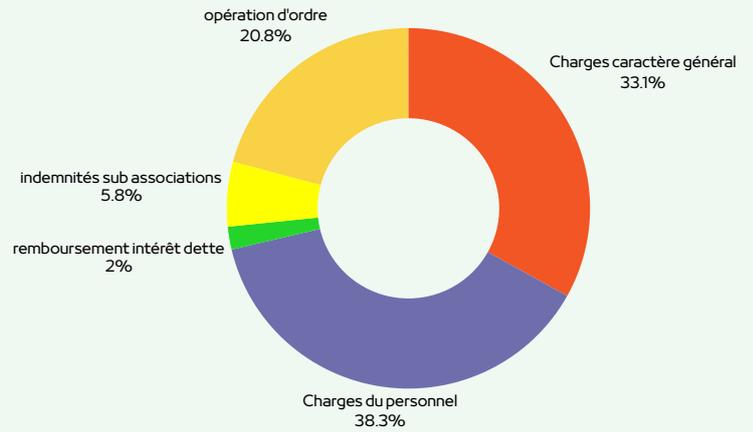


Dépenses : 232 000€  
Recettes : 405 101€

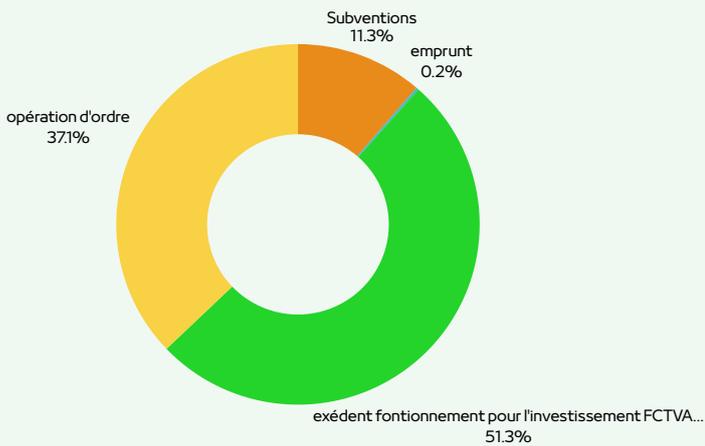
## Recettes de fonctionnement



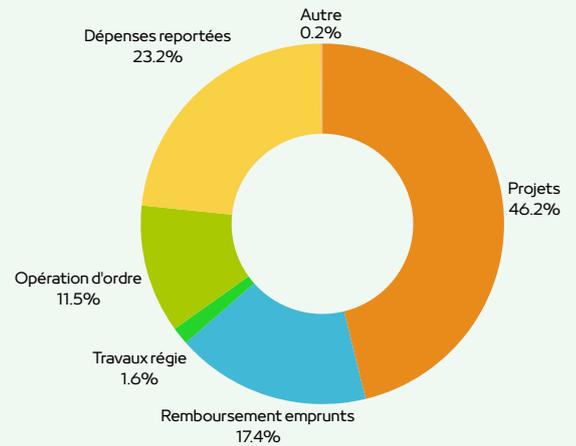
## Dépenses de fonctionnement



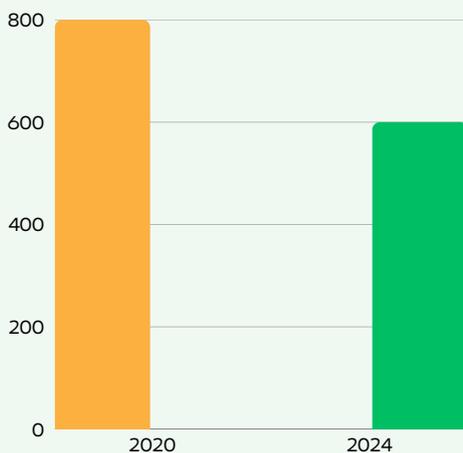
## Recettes d'investissement



## Dépenses d'investissement



## Encours à la dette



L'endettement a baissé malgré deux emprunts contractés de 350 000€

**BUDGET PREVISIONNEL 2025****SECTION FONCTIONNEMENT  
1 234 282.61€****SECTION INVESTISSEMENT  
763 678.64€**

**PAS D'AUGMENTATION D'IMPOTS!**  
**Contrairement aux fakes news diffusées par certaines personnes**

**PROJETS 2025**

- \*Finalisation des travaux du commerce multiservices
- \*Aménagement de l'accès impasse des micocouliers
- \*Installation d'une borne électrique à charge rapide au parc thermal
- \*finalisation du schéma directeur-éclairage public
- \*Végétalisation de l'école
- \*Audit énergétique du bâtiment scolaire
- \*Sécurisation piétons RN 102 Les Fabriques Neyrac
- \*SEBA : finalisation des travaux du réservoir du clauzel
- \*Sécurisation piétons Pont de Veyrières et prolongement de l'agglomération

## Le Meyrassou : une renaissance commerciale au cœur de notre village

Après neuf mois de travaux, Le Meyrassou a officiellement ouvert ses portes le 12 mai dernier, marquant un tournant décisif pour le commerce local.

### Un espace repensé pour mieux vous servir

Ce nouveau multiservice, moderne et spacieux, bénéficie d'atouts considérables :

- Un emplacement stratégique dans l'une des zones les plus fréquentées de la commune
- Un parking généreux facilitant votre venue
- Des espaces intérieurs aérés et accueillants

Cette métamorphose réussie permet de tourner définitivement la page de plusieurs années de gestion compliquée de l'ancien commerce.

### Une offre complète pour tous les besoins du quotidien

Madalina et Maximilien vous accueillent chaleureusement tous les jours dès 7h30 avec une gamme étendue de produits et services .



**Alimentation** : épicerie sèche et produits frais de qualité

**Presse** : un point presse richement approvisionné en journaux et magazines

**Services pratiques** : vente de gaz et point relais colis (en projet)

**Restauration** : service de petite restauration pour une pause gourmande

**Espaces conviviaux** : un coin cosy pour les journées fraîches et une magnifique terrasse ensoleillée pour les beaux jours

Le Meyrassou devient ainsi bien plus qu'un simple commerce : un véritable lieu de vie où faire ses courses, se détendre, échanger avec ses voisins ou savourer un moment de pause.

Ce multiservice représente un projet structurant porté par la commune, répondant à un enjeu économique majeur : maintenir un commerce de proximité dynamique et parfaitement adapté aux besoins des habitants. Sa pérennité est assurée par un bail administratif soigneusement élaboré, garantissant à la fois la protection des intérêts de la commune et un soutien durable aux gérants dans leur mission de service à la population. Rendez-vous au Meyrassou pour découvrir ce nouvel espace au cœur de notre village !

### Un investissement municipal pour l'avenir



## Aménagement impasse des micocouliers

La 1ère phase de travaux est terminée.

La 2ème phase concerne :

- l'aménagement de l'accès au skate parc pour les piétons et les poussettes
- l'aménagement du carrefour de cette voie avec la rue Dame de Ventadour (prolongation des trottoirs, éclairage public, pose de bancs)



## Audit énergétique du bâtiment scolaire



Dans une démarche de transition énergétique et de maîtrise des dépenses, la commune a sollicité Territoire D'énergie Ardèche SDE07 pour la réalisation d'un audit énergétique du bâtiment scolaire.

Cette étude portera sur l'isolation, le système de chauffage, la ventilation, les menuiseries, l'éclairage et la consommation globale d'énergie.

Grâce à cet audit (qui devrait nous être présenté en septembre), la commune disposera d'une feuille de route claire pour programmer des travaux de rénovation cohérents.

Ce travail s'inscrit dans une politique plus large de sobriété énergétique, de valorisation du patrimoine communal et de préservation de l'environnement, que nous continuerons à mener avec détermination.

## Végétalisation de l'école : un nouveau souffle de verdure



Cet espace éducatif s'est métamorphosé pour offrir un environnement plus vert, plus sain et plus agréable avec une nouvelle aire en copeaux de bois.

Une agora ombragée a été créée pour offrir un espace de détente et de lecture.

Plantes aromatiques, arbustes et fleurs ont été plantés dans les différentes zones de cet aménagement

Les zones d'ombrage ont été étendues grâce à la plantation de 5 arbres et des assises ont été réalisées..

Cet autre projet s'inscrit aussi dans notre engagement en faveur de la transition écologique et du bien-être des enfants.

## Rue Dame de Ventadour

Face aux différentes incivilités dues aux excès de vitesse répétés, le conseil municipal a délibéré pour la création d'une zone 30 jusqu'au carrefour afin d'améliorer la protection des piétons.

Si les excès de vitesse devaient se poursuivre malgré la zone 30, la pose de coussins berlinois s'avèrerait nécessaire dans un second temps.



## SEBA

### Réservoir du Clauzel

Travaux bientôt terminés!  
Reste la mise en eau des canalisations et le raccordement chez les particuliers en septembre.



## SDE 07

### Schéma directeur éclairage public

Vous l'aurez sans doute remarqué, les lampes de l'éclairage public ont été récemment remplacées. Nous bénéficions désormais d'un éclairage LED, plus performant et surtout moins énergivore, ce qui permettra de réduire significativement la consommation électrique de la commune. Autre nouveauté : pour préserver la vie nocturne et limiter les nuisances lumineuses, l'intensité lumineuse diminue automatiquement après minuit. Un progrès à la fois écologique, économique et respectueux de l'environnement !



### Installation d'une borne électrique à charge rapide à Neyrac



Une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques a été installée à l'entrée du parc thermal de Neyrac-les-Bains. Elle est opérationnelle depuis le jeudi 24 juillet 2025.

Cette borne est fournie par le Territoire D'énergie Ardèche SDE07 qui en assurera l'entretien.

# Le conseil municipal des jeunes

Le 12 avril a été élu le premier conseil municipal des jeunes de MEYRAS

Voici un grand pas en avant pour l'engagement citoyen de notre jeunesse : l'installation du Conseil Municipal des Jeunes marque le début d'une belle aventure démocratique.

Nous souhaitons la bienvenue à Lise, Noémie, Soline, Léa et Antonin, qui font aujourd'hui leurs premiers pas en tant qu'élus.



Leur engagement a déjà trouvé une belle résonance : dès leur première action publique, ils ont participé à la cérémonie du 8 mai, lisant chacun un témoignage en hommage aux résistants. Un moment solennel et émouvant, qu'ils ont su honorer avec sérieux et sensibilité. Un bel exemple de transmission des valeurs républicaines, et une promesse pour l'avenir de notre commune.

Bienvenue aux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes !

## Comémoration du 8 mai

Un vibrant hommage pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, une très belle cérémonie commémorative s'est tenue en présence de nombreuses personnes, dans un esprit de recueillement et de transmission.



Nous remercions la présence de :

Monsieur AUDIGIER, porte-drapeau,  
Monsieur BOTTONI, représentant des anciens combattants,  
Les sapeurs-pompiers,  
Les élus municipaux,  
Les habitants,



Lise, Noémie, Soline, Léa et Antonin ont lu avec émotion des témoignages en hommage aux résistants, parmi lesquels :

- Germaine Tillion
- Lucie Aubrac
- Jean Moulin
- Stéphane Hessel
- et un témoignage anonyme, représentant toutes les voix silencieuses de la Résistance.



Une cérémonie marquée par la dignité, la mémoire et l'émotion, pour ne jamais oublier celles et ceux qui ont lutté pour la liberté de la France.

Un grand bravo aux jeunes élus, qui ont su faire face à leur trac avec courage et engagement.

## Inauguration du nouveau du plateau de soins un projet ambitieux pour l'avenir de notre station thermale



### "Plan thermal régional."

En présence des partenaires financiers : M. Le Sous Préfet, Mme la vice-présidente Régionale du thermalisme, M. Le Député, M. le président du SITHERE, M. le président de la CDC ASV, SODEXO, des élus de la communauté de communes ASV, du SITHERE, de l'équipe municipale ...

C'est avec une grande fierté que nous avons inauguré le nouveau plateau de soin, un espace de 600 m<sup>2</sup> entièrement rénové, symbole d'innovation, d'engagement et d'attachement à notre territoire.

Réalisé en un temps record de six mois, ce projet ambitieux a été mené avec brio par Fabre Architecture, dans un esprit de collaboration et de détermination exemplaire. Ce nouveau plateau incarne le fruit d'un travail collectif, né d'une volonté partagée et porté par un amour sincère pour notre commune et son avenir.

Il marque une étape décisive dans le développement de notre station thermale, avec pour ambition de renforcer l'attractivité touristique, d'améliorer le bien-être des usagers et de favoriser la santé de tous.

Ce chantier n'est pas seulement une prouesse architecturale, c'est aussi un engagement fort en matière de transition énergétique et de préservation des ressources naturelles grâce à un processus de récupération optimisé des calories sur les eaux et l'air :

- Une réduction de 12 000 m<sup>3</sup> d'eau thermale prélevée chaque année ;
- Une réduction de 31 % de la consommation énergétique du bâtiment ;
- Et au total, 36 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées chaque année.

Autant de chiffres qui témoignent de notre volonté de conjuguer développement local et responsabilité écologique.

Ce nouveau plateau de soin est désormais pleinement opérationnel et représente une fierté pour notre commune, au service de ses habitants, des curistes et de l'environnement.

Coût total : 2 190 000€ HT

Subventions : Région 393 324€ Etat Massif Central et FNADT 921 771€

Ces travaux n'auraient pas pu être réalisés sans le SITHERE et les partenaires financiers.

## **Participation au salon du tourisme : une belle vitrine pour notre territoire**



**Karine ROBERT, Vice-Présidente au Tourisme, a participé au salon avec l'équipe de l'office du tourisme de la communauté de communes.**

**Un moment d'échanges enrichissants avec les visiteurs et les professionnels, pour faire découvrir les richesses de notre territoire.**

**Avec la présence de partenaires locaux : Musée Ardèche Autrefois (Thueyts), locations-ebike.com, le PNR, les Thermes de Neyrac... Plus de 100 exposants étaient réunis pour valoriser l'offre touristique de notre région.**



**Karine ROBERT a tenu également le stand de village de caractère car elle est membre du COPIL depuis mars 2025**

## **Visite de Mme La Préfète au local Coup de pouce futur pôle de service**



**Cédric D'imperio, Président, Karine ROBERT, Vice Présidente à l'action sociale à la communauté de communes ont reçu Mme La Préfète avec la présence d'autres maires.**

**Mme la Préfète a récemment visité le local "Coup de Pouce", un lieu essentiel du territoire qui allie solidarité, accompagnement et proximité.**

**À cette occasion, "Coup de Pouce" a été présenté, mettant en lumière l'engagement des équipes et des bénévoles face à la précarité alimentaire et l'importance du "manger sain".**

**Cette visite a permis d'échanger autour des nombreuses initiatives solidaires mises en place localement :**

**Installation de frigos solidaires, partenariats avec les agriculteurs, sensibilisation dans les écoles, ateliers pratiques pour les bénéficiaires (fabrication de lessive, cuisine alternative), orientation vers les services adaptés.**

**Le local "Coup de Pouce" s'impose comme un véritable lieu d'échange et de soutien, où chacun peut trouver une écoute et des solutions concrètes.**

**Ce lieu va continuer à évoluer pour devenir un véritable pôle de services :**

**Permanences de la Maison France Services, accueil d'un conseiller numérique, permanences de la Mission Locale, Relais Petite Enfance. Un lieu unique au service de tous, pour renforcer l'accompagnement des habitants du territoire.**

**Le vélo à assistance électrique... et si je testais !**



Les beaux jours sont là, l'occasion de circuler différemment !

Pour cela, la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans vous propose son service de location longue durée de VAE, quelques vélos sont encore à disposition auprès de nos deux partenaires :

CAPS : 100 route d'Aubenas, Champanser, 07380 PRADES

- Tél. 07 75 79 88 17

E-Bike : 18 avenue du Val d'Ardèche, 07330 THUEYTS

- Tél. 07 89 73 34 45

Abonnement mensuel de 60€ du 1er mars au 31 octobre

Abonnement mensuel de 35€ de novembre à février

Durée de location de 1 à 6 mois

Conditions :

- Être habitant.e de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans
- Avoir 16 ans minimum

**Pause estivale :**  
vacances du 15 juillet au 3 août inclus.  
**Reprise des ateliers le 4 août !**

**EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE !**

Une conseillère numérique à votre service  
J'ai besoin d'aide pour mes démarches administratives, je prends RDV avec France Services.  
Je veux découvrir le numérique ou approfondir mes connaissances, je m'inscris à un atelier.  
Pour toute autre question sur le numérique, je prends RDV avec ma Conseillère numérique.

**LES ATELIERS COLLECTIFS** **GRATUIT**

<b>-Thueyts château de Blou -</b> Les lundis et mardis après-midi de 14h30 à 17h		<b>Prades - La P'tite Bulle</b> Le Mardi après - midi de 15h à 17h	
Jeu numérique de L'Oipp (smartphone)	01/07	Scanner, signer et envoyer des documents	02/09
Utiliser les outils PDF	07/07	YouTube : playlist et musique à télécharger	16/09
J'apprends à créer, enregistrer, retrouver	08/07	Accéder au service de la poste en ligne	30/09
Créer votre album de vacances avec Canva	04/08	Lire des multimédias en ligne	14/10
Les arnaques sur internet et par SMS	05/08	Utiliser la reconnaissance de texte	28/10
Sécuriser son smartphone	11/08	Jeu numérique de L'Oipp (smartphone)	18/11
<b>-Thueyts château de Blou -</b> Le jeudi matin de 09h à 11h		<b>Lalevade d'Ardèche - Coup de pouce</b> Le Jeudi après- midi de 14h30 à 17h	
Copier-coller et raccourcis clavier	03/07	J'apprends à créer, enregistrer, retrouver	03/07
Faire une recherche efficace sur Internet	10/07	Se servir d'un GPS sur son smartphone	10/07
Acheter et vendre en ligne	07/08	Créer et utiliser son adresse mail	07/08
Utiliser FranceConnect	14/08	Transférer ses photos du smartphone au pc	14/08
Savoir se servir de France Travail	21/08	Créer un CV numérique avec Canva	21/08
Télécharger sa feuille d'impôts	28/08	Utiliser Rando Ardèche	28/08

**Rendez-vous individuels**

Thueyts France Services **Mercredi matin** Lalevade d'Ardèche Coup de Pouce **Vendredi Matin** **Vendredi après-midi**

**Accès libre**  
Thueyts Château de Blou **Lundi matin** **Mardi matin** **Mercredi après-midi**

**PRENEZ RDV**

ASU Ardèche des Sources et Volcans COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE  
Isabelle Legrand  
Conseillère numérique  
cnfs@asv-cdc.fr  
06 14 66 80 00  
f cnfsenasv  
SCAN QR

**EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE !**



Pour découvrir le numérique, approfondir vos connaissances ou pour toutes autres questions sur le numérique, n'hésitez pas à contacter Isabelle notre conseillère numérique.

Tout au long de l'année, des ateliers collectifs ou individuels sur le monde du numérique sont proposés.

## **...avec Le Dauphiné Libéré**

### **Droit de réponse non publié : la commune prend la parole**

Le journal Le Dauphiné a récemment publié plusieurs articles relatifs au contentieux opposant la SCI des 3 Vallées à la municipalité, notamment en lien avec le Marché Cévenol. Ces publications, jugées manifestement partiales et dénuées d'objectivité, ont conduit Mme le Maire à exercer son droit de réponse.

Dans un premier temps, une demande de publication d'un droit de réponse a été adressée au journal. Sans réaction de la part de la rédaction, Mme le Maire a été contrainte de faire parvenir une mise en demeure au directeur de publication, dans le respect strict du cadre légal.

Malgré cette mise en demeure, aucun retour, ni publication n'ont été effectués par Le Dauphiné.

Face à ce refus de respecter un droit légal, nous avons décidé de vous communiquer directement ce droit de réponse, en toute transparence, dans ce bulletin municipal.

#### **CONFLIT SCI DES 3 VALLEES/MAIRIE**

Je tiens à revenir sur le conflit foncier qui oppose la mairie chargée d'un service public et la société civile immobilière (SCI) des 3 vallées au sujet de la nouvelle implantation du commerce multiservices. Il est très important de préciser que le pôle de santé n'est pas la SCI des 3 vallées. Mr BADIA Stéphane est gérant uniquement de la SCI et non de la maison de santé. La SCI est composée de 5 associés dont son fils Armand BADIA également conseiller municipal d'opposition. La maison de santé, ou pôle de santé, regroupe les différents professionnels de santé avec qui la mairie n'est pas en conflit.

Contrairement aux affirmations alarmistes diffusées, les cabinets médicaux ne seront en aucun cas détruits et la mairie ne sera absolument pas contrainte de les racheter en cas de confirmation de la domanialité publique. Il est irresponsable et fantaisiste d'affirmer le contraire pour semer la confusion auprès de la population. Si certains

médecins décident de quitter Meyras, ce sera exclusivement de leur propre initiative et non en raison d'une quelconque décision. Les propos tenus cherchent ici à instrumentaliser une situation sans aucun fondement.

De plus, comment la SCI peut-elle déclarer être favorable à l'implantation du nouveau commerce multiservices, alors qu'elle a demandé l'annulation du permis de construire du commerce au tribunal administratif ?

En 4 mois, la SCI des 3 vallées, a intenté pas moins de 4 procédures judiciaires à l'encontre de la commune, sans même attendre les jugements. Nous faisons face à un acharnement judiciaire. Cette stratégie d'obstruction systématique pose question. Pourquoi tant de recours alors qu'il suffirait d'attendre les délibérés ?

Concernant la réglementation des zones protégées, je tiens à préciser que juridiquement, un cabinet médical, une maison de santé pluriprofessionnelles, un pôle de santé ne sont pas des établissements de santé. Selon le code de la santé publique, seuls les hôpitaux, cliniques et centres d'addictologie... sont concernés. Cela signifie que cette réglementation interdisant la vente d'alcool et de tabac ne s'applique pas dans ce cas précis. Toutefois, la municipalité a choisi de respecter l'arrêté préfectoral fixant la distance minimum de 70m afin d'apaiser les tensions.

Un huissier a d'ailleurs été mandaté pour constater que toutes les distances réglementaires sont bien respectées. Ainsi, la vente d'alcool et de tabac reste parfaitement autorisée dans ce nouveau commerce.

#### **GERANTS DU MARCHE CEVENOL : DEMANDE D'UNE INDEMNITE D'EVICITION**

Concernant les gérants du marché cévenol, leur pétition signée par 220 personnes représenterait 1/4 des habitants. C'est une interprétation car une part des signataires ne sont pas habitants de Meyras.

Les gérants du marché cévenol prétendent à une indemnité d'éviction, soit.

Une première proposition non négociable de leur part de 97 600€ a été envoyée par leur avocat en juin 2024. Ensuite une deuxième d'un montant de 50 000 € a été reçue le 5 février 2025 avec engagement d'une procédure judiciaire si la mairie ne répondait pas dans un délai d'un mois.

Enfin une troisième proposition à 50 000€ a été reçue le 24 mars 2025 et toujours sans aucun bilan comptable certifiée par un expert-comptable.

La mairie n'est pas « un marchand de tapis ». En tant que garante des fonds publics aucune discussion ne sera possible sans document officiel.

#### **CLIMAT DELETERE AU SEIN DU VILLAGE**

Les polémiques déclenchées par un petit groupe de personnes ont contribué à créer un climat délétère au sein du village.

Nous ne nous laisserons pas détourner par ces manœuvres politiciennes dont le seul but est de diviser la population pour servir des intérêts particuliers à travers des controverses artificielles et stériles usant d'informations fausses et biaisées, bien éloignées de la défense de l'intérêt général.

La municipalité agit dans le strict respect de la légalité et dans l'intérêt général, afin de mettre à disposition un commerce multi-services neuf, fonctionnel, avec de nombreuses places de stationnement à proximité et accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce projet offrira ainsi aux gérants un très bel outil de travail au service des habitants.

Enfin la municipalité réaffirme son soutien au pôle de santé qui assure un service essentiel aux habitants et à l'ensemble du territoire dont l'attractivité ne peut être que renforcée par la présence d'un nouveau service à proximité.

...avec La Tribune

Suite à ce courrier La Tribune a republié un article  
le 29 mai 2025 permettant de rétablir la vérité

Meyras, le 22 mai 2025

Le Maire

La Tribune Ardèche

A l'attention du responsable de rédaction

Mr Blaise Stéphane

Département  
de l'Ardèche
**MAIRIE  
de  
MEYRAS**

MAIRIE

1 Place du Champ de Mars  
07380 MEYRAS

☎ 04 75 94 42 40

@ contact@meyras.fr

site : www.meyras.fr

**MEYRAS**  
séjour de bien-être  
et de découverte

- \* ses fresques
- \* son clocher du XIIIème siècle
- \* ses châteaux Rodaux de Ventadour et Hautséjour
- \* ses eaux minérales
- \* sa station thermale de Neyrac-Les-Bains

**Objet : Article de la Tribune Ardèche du 22 mai 2025**

Monsieur,

Nous, les élus de la majorité du conseil municipal de Meyras, voulons réagir à l'article intitulé « Ouverture du Meyrassou , un cadeau de bienvenue », paru ce jeudi 22 mai 2025 dans vos colonnes, page 31.

Cet article, sensé annoncer l'ouverture d'un nouveau commerce, se transforme dès le titre à charge contre la municipalité de Meyras, avec un ton narquois et ironique.

Nous tenons à préciser que nous n'avons pas fait de « cadeau » mais un soutien au démarrage de l'activité du Meyrassou afin de développer l'activité économique du village.

Nous ne comprenons pas pourquoi il y a un tel acharnement médiatique auprès de la municipalité alors qu'il suffit simplement d'attendre les différents verdicts. Nous pensons qu'un journaliste avait des valeurs comme représenter l'impartialité et la neutralité et malheureusement ce n'est pas du tout le cas.

A aucun moment, le correspondant Mr BARBAN n'a vérifié auprès de Mme Le Maire, la véracité des propos tenus par le conseiller municipal d'opposition Armand BADIA.

Nous souhaitons, par la présente, rectifier les propos de l'article nous concernant :

Madame le Maire, lors du conseil municipal du 17 avril 2025, a fourni à l'ensemble

des élus toutes les informations contenues dans le bail administratif dont la proposition d'exonération des charges d'eau et d'électricité sur une durée de deux ans.

Lors de cette séance, il y a eu débat : les élus de l'opposition étaient contre l'exonération des charges et seulement deux élus de la majorité ont exprimé le fait de vouloir réfléchir quant à la durée de l'exonération (et non pas à l'exonération elle-même).

Suite à ce conseil, Madame le Maire a consulté une nouvelle fois les élus de la majorité afin de discuter de la durée de cette exonération et recueillir tous nos avis, avant la signature du bail administratif.

A l'issue de cette consultation, nous, les élus de la majorité, avons approuvé la durée de l'exonération à l'unanimité et la signature du bail a eu lieu seulement le 5 mai 2025, en toute connaissance de cause.

Mme Le Maire a **TOUJOURS** respecté nos décisions.

Espérant que notre message sera entendu, et que sera publié un article la semaine prochaine afin de rétablir la réalité des faits.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations

## ...avec le Marché Cévenol et la SCI des 3 vallées

Afin de permettre aux habitants de mieux comprendre la nature et l'origine de ce contentieux, il nous semble utile de revenir sur l'historique des faits depuis 3 ans qui démontre l'acharnement d'un groupe d'opposants à démolir un projet pourtant décidé démocratiquement en conseil municipal.

### **HISTORIQUE**

**Printemps 2022** : le Marché Cévenol ferme ses portes pour des raisons économiques et de santé de la gérante. Prise de conscience collective que ce dernier commerce n'est plus viable en l'état et qu'il doit être déplacé. Noter que l'ancien maire avait déjà mentionné cette nécessité pour préserver ce dernier commerce.

**Juin 2022** : Lancement d'une étude de faisabilité économique du dernier commerce par le chambre du commerce et de l'industrie(CCI)

**Septembre 2022** : Courrier d'intention de la mairie aux futurs gérants pour confirmer l'engagement à effectuer des petits travaux nécessaires à la réouverture du local actuel de la rue Grande. **Il est également bien précisé dans ce courrier que leur installation dans le local actuel est provisoire, le temps des travaux du futur commerce multiservices.**

**Décembre 2022** : Mail des gérants avec proposition de plans d'aménagement intérieur du futur commerce multiservices, qui ont été transmis à l'architecte le 19/12/2022. Cette initiative confortait la municipalité sur l'implication des futurs gérants dans ce projet.

**Février 2023** : choix de l'implantation dans les garages communaux suite aux conclusions de l'étude de faisabilité économique de la CCI.

**Juillet 2023** : Ouverture du Marché Cévenol. Premières pressions des gérants sur la mairie pour accélérer le démarrage du projet car ils prennent conscience de la vétusté du local de la rue Grande.

**Septembre 2023** : Avis favorable DDT du permis de construire

**Février 2024** : Recours gracieux de la SCI des 3 vallées demandant l'annulation de la délibération confirmant la domanialité publique des garages communaux. . Changement d'attitude des gérants qui souhaitent se désengager, sauf si l'implantation est réalisés au bâtiment de la Poste.

**Avril 2024** : Requête en référé au tribunal administratif de la SCI demandant l'annulation de la délibération confirmant la domanialité publique des garages communaux **(ce référé sera rejeté)**

**Mai 2024** : Requête au tribunal administratif de la SCI qui demande l'annulation de l'arrêté du permis de construire du commerce multiservices .

**Juin 2024** : Remise en main propre aux gérants du marché cévenol, par huissier, d'un courrier de résiliation du bail commercial du local de la rue Grande au 31/12/2024.

**Juillet 2024** : début des travaux du commerce multiservices et une semaine après le démarrage des travaux, la mairie reçoit un nouveau référé au Tribunal Judiciaire (TJ) de la SCI des 3 vallées demandant la suspension des travaux **(ce référé sera rejeté)**

**Juillet 2024** : courrier de l'avocat des gérants du marché cévenol qui réclament une indemnité d'éviction de **97 600 € sans aucun bilan comptable**

**Décembre 2024** : courrier de l'avocat des gérants du marché cévenol qui confirment leur demande d'une indemnité d'éviction de **97 600 € toujours sans aucun bilan comptable.**

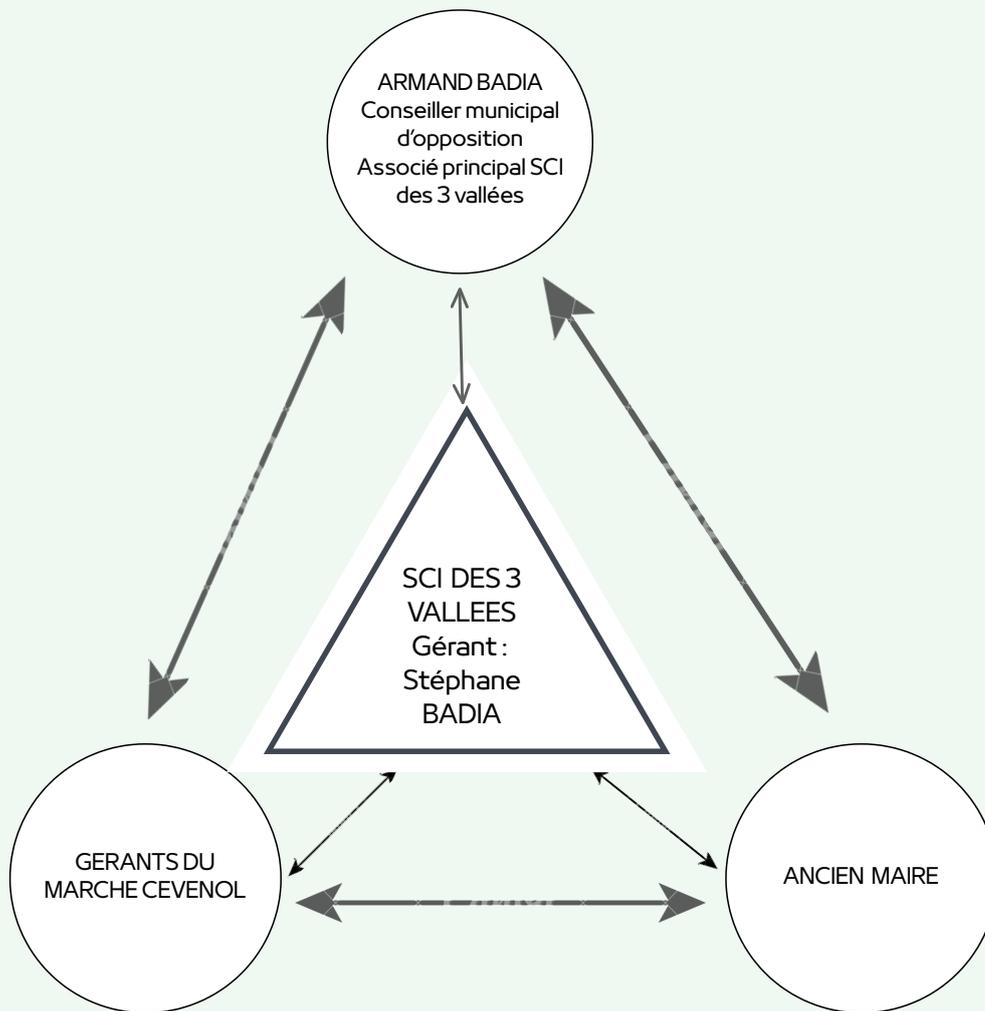
**Février 2025** : courrier de l'avocat des gérants du marché cévenol qui confirment leur demande d'une indemnité d'éviction mais revue à la baisse à **70 000 € toujours sans bilan comptable.**

**Mai 2025** : courrier de l'avocat des gérants du Marché Cévenol qui demandent une indemnité d'éviction à nouveau à la baisse de **53 000 € avec présentation d'un bilan comptable (lequel ne fait apparaître aucun salaire !!). La commune a fait une proposition de 15 000€ d'indemnité qui a été rejetée.**

**Juin 2025** : Les gérants du marché cévenol assignent la commune au tribunal judiciaire pour demander une **indemnité d'éviction de 97 600 €(retour à la case départ)**

**Juin 2025**: Les gérants du marché cévenol déposent un recours préalable en mairie contre l'exemption de charges accordée au Meyrassou pour une durée de deux ans.

## Contentieux autour du domaine public : des liens troublants révélés



Depuis plusieurs mois, la commune fait face à une série de contentieux initiés par plusieurs protagonistes bien identifiés : l'ancien Maire, la SCI des 3 Vallées et les gérants du Marché Cévenol.

Il apparaît que ces personnes sont étroitement liées : M. Armand Badia, conseiller municipal d'opposition, est à la fois associé principal de la SCI des 3 Vallées et proche des gérants du Marché Cévenol.

L'ancien Maire a récemment désigné un avocat pour déposer un mémoire personnel ... intégré au mémoire de la SCI des 3 Vallées. Un fait rare qui interroge sur les réelles motivations de cette démarche.

Dans le contentieux portant sur la domanialité publique des garages communaux, la SCI des 3 Vallées introduit des arguments hors sujet, notamment en dénonçant une prétendue concurrence déloyale du Meyrassou au dépend du Marché Cévenol. Ces éléments n'ont aucun lien direct avec le fond du dossier, à savoir la nature juridique des garages communaux.

Par ailleurs, la SCI des 3 Vallées a monté pas moins de quatre procédures judiciaires contre la Mairie concernant le nouveau projet de multiservices, tandis que les gérants du Marché Cévenol ont de leur côté initié une action en justice et un recours préalable contre la Mairie. Il est à noter que malgré une mise en demeure adressée par la commune, ces derniers occupent la voie publique sans autorisation et en dépit des risques d'accident. La situation a conduit à des verbalisations, faute de réaction de leur part.

La SCI des 3 Vallées, accompagnée d'un huissier, s'est rendue dans les locaux du nouveau commerce, demandant aux gérants la présentation de leur autorisation d'exploitation ainsi que les documents obligatoires à afficher. Une intrusion qui dépasse les limites du débat juridique et soulève de vives interrogations sur l'intention réelle de cette démarche.

Fait étonnant également, même pendant la récente fête votive, la mairie a reçu un appel d'une personne non identifiée, s'enquérant du maintien du feu d'artifice. Après vérification, il s'est avéré que l'appel provenait du numéro d'un cabinet d'avocat bien connu dans les dossiers opposant la mairie à ces mêmes protagonistes.

Autre fait : 2 panneaux de signalisation du Meyrassou ont été tagués. Une plainte a été déposée pour dégradations de biens sur le domaine public.



Le maintien de l'activité du Marché Cévenol dans ses locaux n'est autorisée aujourd'hui que dans l'attente du résultat de la procédure liée à une éventuelle indemnité d'éviction. Une fois le contentieux tranché, leur occupation du local ne sera plus possible. Il convient de rappeler que dès le départ du projet, il avait été acté que Meyras n'avait qu'un seul commerce qui se déplacerait de la Rue Grande dans un nouveau local. Le refus des gérants du Marché Cévenol de déménager est une décision qui leur appartient.

Des faits graves sont également à signaler : le nouveau gérant du Meyrassou a été agressé par les gérants du Marché Cévenol et une plainte a été déposée. De plus, les propos tenus sur les réseaux sociaux à l'encontre de la municipalité alimentent une ambiance délétère que Mme le Maire a dû signaler aux autorités compétentes.

L'ensemble de ces procédures et comportements s'inscrit dans ce qui apparaît comme une stratégie coordonnée pour déstabiliser l'équipe municipale. Pourquoi un tel acharnement judiciaire contre un simple commerce multiservices ? Pourquoi multiplier les actions sans attendre les décisions de justice ?

Pourquoi faire autant de scandales et de polémiques alors que les audiences n'ont même pas eu lieu ?

Pourquoi la SCI des 3 vallées dépose un mémoire de défense au dernier moment, repoussant systématiquement la clôture de l'instruction, alors que c'est elle qui a initié la procédure depuis plus d'un an ?

Faut-il rappeler que si la justice confirme l'appartenance des garages communaux au domaine public, il n'y aura aucun impact sur les cabinets médicaux. Contrairement aux déclarations du gérant de la SCI des 3 Vallées, ils ne seront pas détruits et resteront en lieu et place.

Cette stratégie semble simple : semer le trouble auprès des habitants, créer la confusion, alimenter la division et discréditer l'équipe municipale en perturbant le démarrage du Meyrassou.

**NOUS RÉAFFIRMONS NOTRE POSITION : NE PAS CÉDER À CES MANŒUVRES POLITIENNES ET CONTINUER À DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET LE RESPECT DU DROIT !**

## **Associations, subventions et soutien aux professionnels : rétablissons les faits**

La municipalité est régulièrement prise pour cible concernant une prétendue inéquité dans l'attribution des subventions aux associations et des aides aux professionnels occupant des locaux communaux. Il nous semble essentiel de rétablir la réalité, chiffres à l'appui.

Une politique associative équitable :

Depuis son élection en 2020, l'équipe municipale a pris une décision claire : garantir l'équité entre toutes les associations qui participent activement à la vie du village. Ainsi, dès le premier budget voté, **une subvention uniforme de 400 € a été attribuée à chacune d'entre elles.**

Cette démarche est **inédite**, car par le passé, les montants variaient d'une association à l'autre. Par ailleurs, des subventions spécifiques de **200 €** ont été accordées aux associations valorisant le patrimoine, **ce qui n'était pas le cas des précédentes équipes municipales.**

Lors du dernier conseil municipal, M. Armand Badia, conseiller municipal d'opposition et président du club de tennis, a demandé une augmentation de 300 € de la subvention accordée à son association, au motif qu'elle prend en charge l'eau et l'électricité. Mme le Maire a rappelé que la mise à disposition gratuite du club house, actée depuis de nombreuses années via une convention, représente déjà un soutien conséquent en plus de la subvention de 400€. Par ailleurs, elle a rappelé que la règle de base pour l'attribution d'une subvention est que l'association ne doit pas générer de bénéfices.

Il a également été évoqué par l'opposition que le Pôle de santé des Hautes Vallées d'Ardèche et la Maison Sport Santé devraient également recevoir des subventions au même titre que les autres associations car elles ont également le statut de la loi de 1901, a but non lucratif...

## Les aides aux professionnels

Des critiques ont aussi été émises quant à l'aide apportée au commerce Le Meyrassou, en particulier l'exonération temporaire des charges en eau et électricité pour deux ans. L'opposition, ainsi que les gérants du Marché Cévenol, y voient une inégalité de traitement.

Voici donc un rappel factuel des loyers et des aides apportées aux professionnels installés dans les locaux communaux :

### Le Marché Cévenol :

Loyer : 693.80 €/trimestre soit  
231.26€/mois

Rôtissoire entreposée gratuitement au garage communal depuis plus d'un an

Remise en état de l'installation électrique

### Le Meyrassou:

Loyer : 500€/mois

Exonération charges eau et électricité pour une durée de deux ans

### Les Mûriers :

Loyer : 600 €/mois

Allègement de ce loyer la première année

Mise à disposition du local de la Poste pour 50 €/mois (valeur location : 250€/mois)

Travaux importants réalisés (chauffage, huisseries) pour réduire les dépenses énergétiques

### Les Terrasses des Thermes :

Loyer fixé à 10 % du chiffre d'affaires

Estimation du loyer par un expert : 2 500 €/mois

### La Sardasine :

Loyer : 714.80 €/trimestre  
soit 238.26€/mois  
Changement huisseries

**Aucun traitement de faveur, mais une gestion pragmatique et équitable des ressources communales.**

**TOUS ont eu des aides sous différentes formes.**

**Le rôle d'une commune est d'accompagner le démarrage de projets structurant , comme un commerce multiservices, qui assure un service indispensable à la population en zone rurale, afin de revitaliser le centre bourg.**

**Il en est de même lorsqu'une commune met à disposition gracieusement un local pour l'installation d'un médecin.**

**C'EST UN CHOIX D'INTERET GENERAL AU SERVICE DES HABITANTS !**

**Le CCAS présidé par Mme Le Maire, a développé ses missions depuis le début du mandat:**

**En 2020 pour la pandémie avec la mise en place de bons alimentaires et hygiène pour les personnes en difficultés.**

**Aides financières aux familles en difficultés pour les sorties scolaires.**

**Suivi et accompagnement des personnes fragiles, isolées et/ou en situation de handicap pendant la période de canicule.**

**Participation à certains événements : marché de Noël, fête de Champagne.**

**Repas de Noël , colis pour les habitants de plus de 70 ans ou les personnes en difficultés financières.**

## **INFORMATION SUR LE SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT LORS DE LA CANICULE**



**Mairie de MEYRAS**  
**CCAS**



**PLAN CANICULE**

Couvrant la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2025  
*Pour les personnes isolées, fragilisées de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap*

*Si vous n'êtes toujours pas inscrit sur le registre communal des personnes vulnérables*

**FAITES-VOUS RECENSER!**

En mairie auprès du secrétariat au 04.75.94.42.40  
ou par mail : [contact@meyras.fr](mailto:contact@meyras.fr)

# Du côté de la bibliothèque...

## **Du mouvement dans l'équipe**

Anne Menard et Andrée Falco quitteront leurs fonctions de bénévoles à la fin du mois de juillet. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour leur engagement, leur constance et le travail essentiel accompli depuis cinq ans : tri, classement, numérisation...leur contribution a permis à la bibliothèque de franchir une étape décisive.

## **La nouvelle équipe est d'ores et déjà en place :**

- Alix Rassat, arrivée en début d'année,
- Christiane Bertrand, qui l'a rejointe peu après,
- et Christian Chaneac, attendu en septembre pour compléter l'équipe.

Nous leur souhaitons à tous les trois beaucoup de plaisir dans cette belle mission, au service de la culture et de la jeunesse de notre commune.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque restent inchangés.



Un immense merci à vous deux !

## **Un réseau en pleine évolution**

Grâce à la dynamique engagée par la Communauté de Communes et au soutien de la Médiathèque Départementale de l'Ardèche (MDA), le réseau des bibliothèques continue de se structurer.

Après une première étape consacrée à la numérisation des ouvrages, une nouvelle phase s'ouvre, avec la perspective de plusieurs avancées :

- La mise en réseau des bibliothèques grâce à un logiciel informatique commun qui sera prochainement déployé et facilitera la gestion partagée du catalogue. Il permettra aux lecteurs de Meyras d'accéder à un plus large choix de documents : si un ouvrage est indisponible localement mais disponible ailleurs dans le réseau, il pourra être acheminé à Meyras. Ce service devrait entrer en fonction début 2026.
- Un service de portage à domicile qui sera proposé aux personnes dans l'incapacité de se déplacer. (en projet dans le réseau) Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des bibliothécaires.
- Des animations pour tous les publics qui seront programmées tout au long de l'année.



## **Un rendez-vous culturel à Meyras**

Le samedi 29 novembre à 20h30, la bibliothèque de Meyras vous donne rendez-vous pour une soirée projection dans le cadre de l'événement « Sentier du doc », organisé par la MDA.

À l'affiche :

- « Je ne sais pas où vous serez demain », un documentaire d'Emmanuel Roy
- « Pas de fumée sans feu », réalisé par des bénéficiaires du dispositif Coup de Pouce à Lalevade-d'Ardèche

La soirée se clôturera autour d'un pot de l'amitié, propice aux échanges dans une ambiance conviviale.

## **Appel à bénévoles**

Vous aimez la lecture ? Vous avez un peu de temps libre, régulièrement ou ponctuellement ?

Rejoignez la nouvelle équipe de la bibliothèque ! Que ce soit pour assurer une permanence, animer un atelier ou donner un coup de main, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

 Contact : 04 75 94 35 70

 bibliotheque@meyras.fr

## Un premier semestre bien rempli !

Avec un programme culturel à la fois ambitieux et raisonnable

Notre commune se distingue, une fois encore, par une programmation culturelle qui fait la fierté des habitants. Ambitieuse dans ses propositions, elle offre des moments privilégiés de rencontre et de partage qui tissent le lien social indispensable à notre communauté villageoise.

Conscients des contraintes financières qui pèsent sur l'ensemble des services publics, nous avons élaboré un programme raisonnable qui préserve l'essentiel : notre engagement profond envers la culture et son accessibilité pour tous.



On est pas des sauvages



Foire de la St Blaise



Jo Harpo



Le cas M

## Le temps fort de l'été : la fête votive

L'événement incontournable de cette saison estivale aura été sans conteste le concert du **groupe MOTEL**, programmé le vendredi 18 juillet lors de la fête votive.

Ce concert, inscrit dans ce week-end festif, a tenu ses promesses pour rassembler toutes les générations.

Le programme était ambitieux :

- Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et concert
- Une soirée DJ pour les amateurs de musique et de danse
- Un concours de pétanque pour les passionnés de boules
- Un marché nocturne pour découvrir les talents et produits locaux (malheureusement annulé pour cause d'intempéries)



Atelier chants



Coeur d'homme

En attendant Boby



Les heureuses feintes

# Foire de la Saint-Blaise 2.0

## Une 3<sup>e</sup> édition réussie !

Retour en images sur notre foire traditionnelle de la Saint-Blaise, qui s'est tenue à Meyras le 2 février.

Une journée festive et ensoleillée rythmée par :

🍷 Vin chaud - 🥘 soupe aux choux - 🛖 stands variés - 🎱 boules carrées - 🐎 balades en calèche ou à dos de poney - 🐑 brebis dans leur parc - 🎨 maquillage - 🎲 jeux en bois - ⚖️ filet à peser - 🎵 batucada - 🗿 sculpture monumentale du Saint-Blaise et stands d'artisans d'art par le collectif La Tête en Friche

Bref, une journée pleine de vie, de sourires et de traditions !

Un immense merci à tous les bénévoles et partenaires pour leur implication et leur énergie.



Rendez-vous l'année prochaine pour la 4<sup>e</sup> édition... et pour découvrir l'achèvement de la sculpture monumentale du Saint-Blaise !

# L'Ardéchoise fait halte à Meyras : un beau moment de partage !

Les 12 et 13 juin, la course mythique de l'Ardéchoise a de nouveau traversé notre village, pour le plus grand plaisir des habitants... et des cyclistes !

Une vingtaine de bénévoles s'est mobilisée pour offrir un accueil à la hauteur de l'événement : chaleureux, gourmand et festif.

Ce fut l'occasion de belles rencontres avec ces sportifs courageux, curieux de découvrir notre village et ravis de faire une pause bien méritée.

Au menu :

- Gâteaux faits maison,
- Lasagnes façon Massimo de la Sardasine
- Desserts offerts par Madalina du Meyrassou,
- Et bien sûr... le vélo douche de JP, devenu au fil des éditions une véritable signature Meyrassienne !

Merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur.

Et merci aux cyclistes pour leur passage, leurs sourires et leur énergie.

Retour en images sur un événement unique, célébrant tout ce que nous aimons ici : vaillance, entraide, générosité... et surtout, beaucoup de bonne humeur !





Le stand



Le Saint Blaise a veillé sur nous



Félicien est devenu accro à la douche !



Traversée de la rue Grande



Photo de famille avec les organisateurs de l'Ardéchoise



Debriefing...

## A l'année prochaine !

## Fête du printemps: une belle journée de convivialité

Le 24 mai dernier a eu lieu la Fête du Printemps dans une ambiance conviviale et familiale. Au menu : cochon grillé et pommes de terre grenaille, pour le plus grand plaisir des papilles !

Ce moment festif a été l'occasion de se retrouver, d'échanger et de partager un bon repas ensemble. L'après-midi s'est poursuivi dans la bonne humeur autour de parties de pétanque pour les uns, et de belote pour les autres.

Une journée placée sous le signe de la simplicité, de la convivialité et du plaisir d'être ensemble.



## FETE VOTIVE

Retour en images sur une fête votive mémorable !



Vous étiez plus d'un millier à partager avec nous ce week-end festif exceptionnel !

Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à faire de cette fête un moment de convivialité, de joie et de partage dans les ruelles illuminées de notre village.



La retraite aux flambeaux

### Une ouverture en beauté !

La soirée d'ouverture a tenu toutes ses promesses :

- 🔥 Ambiance survoltée avec le groupe MOTEL,
- 🌟 Un feu d'artifice hors norme,
- 🎧 Et une soirée DJ avec Kevin 304K



Le concert du groupe MOTEL



Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible !

- Aux associations mobilisées pour la tenue des buvettes et l'organisation du concours de pétanque (La cabane du Redondet et le PLM)
- Aux commerçants et restaurateurs qui ont régalingé les participants
- Et bien sûr, à l'équipe des agents techniques pour leur travail de l'ombre, avant, pendant et après l'événement 🛠️



Soirée DJ

# Expositions au Relais des muletiers



Le relais des muletiers accueille cette année plusieurs expositions pendant l'été.

Odile Rivière, Renée Bouillet et Lisbeth Javelas ont inauguré la saison avec une très belle exposition de peintures et de sculpture.

**LE RELAIS DES MULETIERS**  
*Programme des expositions*  
 été 2025

Un lieu d'exception...un lieu d'exposition

<b>JUIN - JUILLET</b>	Odile RIVIERE Renée Bouillet Lisbeth JAVELAS	Sculpture patinée Peinture Sculpture céramique
Du 23 au 29 juin		
Du 15 au 27 juillet	Corinne DUNAND	Gravure sur métal et peinture réaliste
<b>août</b>	Serge PEGORRARO	Photographies nature
Du 1er au 10 août		

 275 RUE GRANDE 07380 MEYRAS



Le vernissage, moment de convivialité et d'échange avec les artistes



## MODIFICATION DU MODE DE SCRUTIN DES ELECTIONS MUNICIPALES EN 2026 A LIRE ATTENTIVEMENT

### Qu'est ce qu'un scrutin de liste ?

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours.

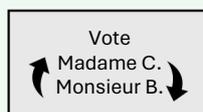
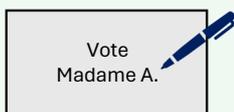
Les électeurs voteront pour des listes **sans possibilité de panachage** (listes bloquées).

**Il ne sera donc plus possible de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste.**

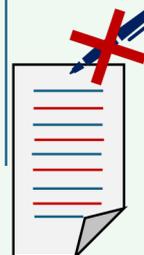
Le bulletin sera considéré comme **nul** s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

#### A CE JOUR

Scrutin plurinominal majoritaire, avec possibilité de panachage : ce mode de scrutin permet de se présenter individuellement ou en groupe, tout en laissant la possibilité aux électeurs de rayer ou d'ajouter des candidats, ou encore de modifier l'ordre préétabli d'une candidature groupée



#### EN MARS 2026



Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage : présentation des candidatures sous forme de liste bloquée

Source : AMF07

3

# Maximilien et Madalina vous accueillent au Meyrassou

Il y a des rencontres qu'on n'oublie pas, celle que j'ai faite ce matin en est une. Je m'installe à une table de la nouvelle épicerie de Meyras (Le Meyrassou) devant un thé bio parfumé (un délice) servi par Madalina bientôt rejointe par Maximilien qui était occupé en arrière-boutique.



Je n'ai pas de mal à leur faire raconter leur histoire tant je sens le désir de partage chez ces deux-là.

Leur aventure commune commence en 2008. Maximilien met ses activités entre parenthèses pour se rendre en Grèce afin d'aider un ami en difficulté. En cherchant un point Internet dans les Cyclades il rencontre Madalina, d'origine roumaine mais vivant en Grèce et travaillant dans un restaurant familial. Ce qui devait arriver arriva et quelques mois plus tard c'est au tour de Madalina de se rendre en France pour retrouver Maximilien. A cette époque, il sillonne le pays en voiture pour les besoins de son travail et c'est tout naturellement que Madalina s'assied à ses côtés.

Lors d'un passage au Puy-en-Velay, le couple est charmé par la beauté de la région qu'ils parcourent jusqu'à l'Ardèche. C'est le coup de cœur pour nos montagnes qui les décidera à venir y poser leur valises en 2013, à Neyrac, après quelques années passées en région parisienne. Pour Maximilien pas facile de trouver en Ardèche un job correspondant à ses qualifications et ses responsabilités dans le domaine de la grande distribution. Qu'à cela ne tienne, il s'adapte mais garde dans un coin de sa tête un projet de création d'épicerie avec Madalina. Car il faut vous dire que le grand-père de Maximilien était épicier lui aussi, dans le nord de la France d'où est originaire sa famille, vous savez ces « gens du Nord » qui ont « le soleil dans le cœur » comme le chantait Enrico Macias il y a bien longtemps... Alors génétique ou transmission ? Les deux à n'en pas douter !

Lorsque la mairie de Meyras recherche un couple de gérants pour son nouvel espace multiservices le binôme saisit l'occasion et se positionne avec succès. L'ouverture a lieu le 12 mai dernier. C'est un nouveau départ avec son lot de tracasseries administratives, de formations nombreuses pour obtenir les certifications nécessaires à la gestion d'un tel secteur mais les époux en ont vu d'autres et ils considèrent cette étape comme un enrichissement supplémentaire qui s'offre à eux. Un nouveau challenge aussi, avec la belle ambition de combler les besoins des villageois dans un esprit de service public.

Quand je demande à Maximilien quelle est sa passion, il ne met pas une nanoseconde à répondre : ma fille ! Une petite fille qui grandit enveloppée dans ce projet familial et humain où chacun se complète et s'épaule. Une petite fille qui peut être fière de sa maman passionnée de culture grecque avec ses mythes et légendes, parlant cinq langues, s'intéressant même à celle des oiseaux, à l'origine des mots, et des maux aussi puisqu'elle s'initie depuis peu à la médecine traditionnelle chinoise. D'ailleurs ouvrez grand vos sens quand vous dégusterez les plats cuisinés par Madalina, vous y découvrirez la générosité et la belle énergie qu'elle y a mise.

Les premiers clients arrivent, ils sont variés, des plus jeunes aux plus anciens, et c'est un plaisir de regarder Madalina et Maximilien travailler en souriant, un mot gentil pour les uns, une attention bienveillante pour les autres, tout cela dans la bonne humeur. Des habitués s'attablent, lisent les quelques journaux invendus laissés à leur disposition, l'ambiance est conviviale, comme un bistrot de village.

Il est temps pour moi de quitter à regret ce nouveau lieu de rencontre et de partage, mais je sais que j'y reviendrai bien vite.

MT

Nous nous devons de vous communiquer cet article paru dans le magazine world of interiors de août 2025, mettant à l'honneur un habitant, M. Pierre- Gilles CHAUSSONNET



**Savoir-faire Steampunk**  
**Malgré son éloignement, une ancienne manufacture de soie ardéchoise n'a pas été difficile à convaincre Pierre-Gilles Chaussonnet, artiste et inventeur des « sculptures-machines ». Il a revitalisé cet imposant bâtiment grâce à des interventions innovantes, aussi décoratives qu'inventives.**  
**Par Marie-France Boyer Photographie d' Ivan Terestchenko**  
**18 juillet 2025**

Au fond d'une étroite vallée ardéchoise, entre la route et la rivière, Pierre-Gilles Chaussonnet ( Wol août 2012) vit dans une usine qui transformait autrefois les cocons en fil de soie . Bien que l'Ardèche ait donné son nom au département et à la région, peu de gens savent où elle se situe. Pourtant, au XIXe siècle, la région était un centre d'activité : elle est située au sud du Massif central, à égale distance des Cévennes, où l'on plantait des mûriers pour élever des vers, et de Lyon, où l'on fabriquait de la soie. De nombreux moulins y étaient implantés et l'industrie y prospérait, même si la région est aujourd'hui largement désertée par les entreprises commerciales.



La dernière fois que nous avons rencontré Pierre-Gilles ( Wol août 2012), c'était un sculpteur vivant à Marseille, fan de Jules Verne et de Little Nemo. Il aimait aussi Stanley Kubrick , Jean Tinguely , Hilla et Bernd Bercher, collectionnait les BMW de 1980 et récupérait tout ce qu'il trouvait sur les dépotoirs industriels : fauteils de dentiste, condensateurs, tapis de course, monte-personnes et vêtements, tout était rassemblé et transformé en lampes, robots humanoïdes et autres machines infernales – certaines même pneumatiques et, pour peu qu'on ose appuyer sur un bouton, capables de produire une petite lumière timidement clignotante. Et puis, un jour, il vendit son immense ancien entrepôt de poste du centre-ville pour vivre au bout du monde.

Pierre-Gilles vit désormais de ses économies. L'usine qu'il habite en Ardèche, créée en 1879 à la fin de la grande ruée vers la soie, comporte quatre étages ; il habite au dernier étage, près de la route, dans l'ancien appartement du directeur – un espace de 250 m<sup>2</sup> . L'ensemble rectangulaire fait environ 2 000 m<sup>2</sup> ; le reste servait à l'origine de bureaux, de stockage de matériaux et de logement pour les ouvriers, notamment les femmes, que le directeur recrutait à la campagne.

Tout en bas du bâtiment, près de la rivière où se trouvaient les turbines qui alimentaient le moulin, se trouvait la « Cathédrale », une immense salle de six mètres de haut occupant tout le rez-de-chaussée, où l'on pouvait enrouler et dérouler les fils de satin, de voile ou d'organza . Selon le tissu, deux fils ou plus étaient tordus à partir des cocons.



Dans un coin de cet espace caverneux, aujourd'hui vide, Pierre-Gilles fut surpris et ravi de découvrir la source d'une apparence légèrement ferrugineuse , depuis longtemps oubliée. En réalité, l'Ardèche en compte des centaines et l'eau, filtrée par les roches volcaniques depuis des millénaires, contient des minéraux excellents pour la santé. Comme à Buxton ou à Vichy, on vient en Ardèche pour acheter des échantillons d'eau, ou remplir ses propres bouteilles et la consommer sur place. On peut également se baigner aux thermes voisins pour des bienfaits curatifs.

À l'étage supérieur de l'usine, Pierre-Gilles a tout mis en œuvre pour restaurer le bâtiment, ou du moins pour conserver autant de traces que possible de son passé, en fonction de ce que ses prédécesseurs avaient laissé derrière eux. Une couche de papier peint moisi, préservée, en est un exemple.



Dans les couloirs, Pierre-Gilles a fait preuve d'une grande sobriété : il a conservé tous les carreaux et mosaïques bicolores , repeint les plinthes et plafonds existants et refait le faux bois des portes. Et pour l'installation électrique, il a laissé libre cours à sa créativité, mais avec une précision remarquable. Au lieu de dissimuler les fils dans les murs, il les a mis en valeur en les enfermant dans des gaines en acier noir. Lorsque celles-ci passent de l'horizontale à la verticale, elles passent par des boîtiers de distribution en fonte, créant un effet décoratif qui joue avec ses « balises lumineuses » posées au sol.



Pour la cuisine, créée de toutes pièces, il a recouvert les murs de carrelage blanc de 15 cm x 15 cm – un hommage à l'artiste JP Raynaud – créant ainsi un décor qui peut paraître quelque peu aseptisé. À l'image de sa muse, Florence, qui lui rend régulièrement visite, Pierre-Gilles est un cuisinier talentueux et se délecte à concocter un fumet de poisson, une blanquette ou un pot au feu.



Près du salon, où une bibliothèque technique fait face à une cheminée anachronique du XIXe siècle, héritée des premiers temps de la construction du bâtiment, se trouve l'espace le plus convivial et le plus agréable : la salle à manger. Ouverte à l'est et au sud par deux fenêtres en demi-lune aux vitres translucides, elle offre une vue sur la montagne et sur une autre usine au-dessus du fleuve. Aussi étrange que cela puisse paraître, la maison est confortable

L'enfance de Pierre-Gilles fut marquée par des influences formatrices distinctes : son père travaillait dans l'industrie nucléaire et son grand-père au ministère de la Défense ; il se souvient du bureau privé de ce dernier, constellé de maquettes de missiles, de navires militaires et de chars qu'il avait le droit de toucher. À quatre ans, alors qu'il était à l'école à la campagne, il dessinait des tracteurs plutôt que des vaches... Il voulait devenir ingénieur, mais il a finalement intégré une école d'art à Aix-en-Provence, où, sans surprise, il a commencé à créer des machines humanoïdes dérangeantes et déformées ; elles font rire, mais ouvrent aussi les yeux sur les possibilités créatives.



Il y a des années, Pierre-Gilles rêvait d'un atelier dans un module sous-marin ; aujourd'hui, il semble solidement ancré dans ce que l'on pourrait considérer comme un grand paquebot surréaliste . Dans sa maison d'usine reconverte, il allie les rêveries d'un petit garçon inventif aux exigences austères et méticuleuses d'un ingénieur poétique. Et si l'argent vient à manquer, pourquoi ne pas relancer le printemps, ou produire de l'électricité et la vendre au village ?

## DÉCÈS

BLAYE Roselyne, ep. MARCON 65 ans : 11 novembre 2024  
VAUCLARE Francis 80 ans: 3 décembre 2024  
AYROULET Jacqueline, ép. BRIOUDE 73 ans : 28 décembre 2024  
PONTAL Christian 71 ans: 27 janvier 2025  
LABRUNE Liliane, ép. JAMAY 88 ans: 24 mai 2025  
DURAND Raymonde, ép. THOMAS 80 ans : 03 juillet 2025

## MARIAGES

PLANCHER Yohann et HUGEUX Eugénie : 07 juin 2025  
JETTE Yoann et LINARD Priscille: 14 juin 2025

## NAISSANCES

SAHUC Tyam : 17 décembre 2024  
MASCLAUX Antoine : 10 février 2025  
CROSBY FRANCOU Aesir : 13 juin 2025  
VEYDARIER POLOSECKI Naylo : 17 juin 2025

# Mairie de Meyras



## GAZETTE N°12 JUILLET 2025

Rédaction et mise en page intégralement réalisées  
par les élus

Mairie de Meyras  
1 place du Champ de Mars  
07380 Meyras  
04 75 94 42 40  
[contact@meyras.fr](mailto:contact@meyras.fr)

Directrice de publication : karine Robert Maire de Meyras  
impression : 600 exemplaires-impressions acl-reproduction interdite-ne pas jeter sur la voie publique